

# LE PETIT VERMENTONNAIS

SEPTEMBRE 2024

#17

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE



08

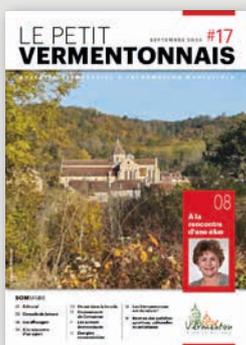
À la  
rencontre  
d'une élue



## SOMMAIRE

- |                                     |                                   |   |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---|
| 02 <b>Éditorial</b>                 | 06 <b>On est dans la boucle</b>   | 14 <b>Les Vermentonnais ont du talent !</b>                           |
| 03 <b>Conseils de lecture</b>       | 10 <b>Communauté de Comunes</b>   | 16 <b>Rentrée des activités sportives, culturelles ou artistiques</b> |
| 04 <b>Les affouages</b>             | 11 <b>Les acteurs économiques</b> |   |
| 05 <b>À la rencontre d'un agent</b> | 12 <b>Énergies renouvelables</b>  |   |





.....

## **Nos associations jouent un rôle essentiel dans l'animation et la revitalisation de nos bourgs et hameaux.**

.....

### **Bulletin municipal de Vermenton**

Parution trimestrielle

Septembre 2024 - #17

Directeur de la publication :  
Jean-Dominique Franck

Photos : Ville de Vermenton,  
freepik

Impression : Services  
administratifs de la mairie

Mairie de Vermenton :  
6 rue de l'hôtel de ville  
89270 Vermenton

03 86 81 44 67

[contact@vermenton.fr](mailto:contact@vermenton.fr)

Bonjour à tous,

**P**lus qu'un simple réseau de bénévoles dévoués, nos associations vermentonnaises sont un véritable moteur de dynamisme et de cohésion pour notre village.

Ce numéro 17 leur est en partie consacré pour les remercier de leur engagement.

La vie associative nous offre des espaces de rencontre et d'échange, où les générations se mêlent et partagent savoirs et expériences. Qu'il s'agisse d'organiser des concerts, des videgreniers, des marchés de Noël, des expositions, des activités sportives et culturelles, nos associations jouent un rôle essentiel dans l'animation et la revitalisation de nos bourgs et hameaux.

Elles sont également les gardiennes d'un patrimoine vivant. Grâce à elles la mémoire est protégée, mise en valeur. Les associations veillent pour certaines à la protection de l'environnement et notre biodiversité. Elles initient aux sports, elles ne font pas de différence d'âge, de religion, d'origine. Elles unissent.

Cependant, la vie associative rurale fait face à de nombreux défis. Le non renouvellement des bénévoles et les difficultés financières mettent à rude épreuve la pérennité des structures. Il est impératif de soutenir nos associations, de valoriser leur rôle et de favoriser l'engagement des nouvelles générations. Alors rendez-vous au Forum du 14 septembre dont vous trouverez les détails en dernière page.

Bonne lecture.

Cordialement,

Jean-Dominique FRANCK  
Maire



# Du côté de la bibliothèque

## Conseils de lecture

Chaque mois dans la Lettre Hebdo et chaque trimestre dans le Petit Vermentonnais les bénévoles de la bibliothèque vous proposent une sélection de livres disponible sur leurs rayonnages.

### REYKJAVÍK

Ragnar JONASSON - Katrín JAKOBSDÓTTIR

Août 1956, une jeune adolescente de quinze ans Lara, disparaît sans laisser de trace sur une petite île au large de Reykjavík.

Trente ans plus tard, l'Islande n'est plus la petite nation timide de l'après-guerre et se prépare à recevoir un grand sommet réunissant les USA et l'Union soviétique. Mais aucun Islandais n'a oublié cette énigme, jamais résolue.

Alors que Reykjavík s'apprête à fêter son 200<sup>e</sup> anniversaire, une jeune journaliste Sunna décide de reprendre l'enquête menée par son frère Valur sur la disparition de Lara et mort dans des circonstances étranges.

Elle va, alors, grâce aux notes laissées par son frère, remonter aux sources de cette mystérieuse affaire - aux conséquences imprévisibles.

«Le polar nordique dans toute son excellence»  
Financial Times

Bonne lecture



### Bibliothèque

5 ter Rue du Général Leclerc  
89270 VERMENTON ■



Scannez ce QR code pour consulter les précédents conseils des bénévoles de la bibliothèque.

## Fonctionnement et intérêt des affouages raisonnés

**Cet hiver une vingtaine d'affouagistes ont bénéficié d'une coupe de bois de chauffage dans nos forêts communales de Vermenton et de Sacy.**

Depuis une vingtaine d'années la technique d'exploitation a évolué afin d'accélérer la croissance des arbres.

Terminées les coupes à blanc qui ne laissaient que quelques arbres d'avenir.

Désormais les bûcherons ouvrent des cloisonnements d'exploitation de 4 m de large tous les 15 mètres environ.

Dans ces passages le bois est stocké et par ces passages il sera évacué.

Finis les allers retours dans tous les sens qui tassaient le sol et détruisaient les semis d'avenir.

Quelques années plus tard, dans les bandes de 15 m, les services de l'ONF reviendront marquer des arbres à abattre : arbres en mauvaise santé, arbres en sur-nombre et ils épargneront les arbres d'avenir.

Les années passeront, les arbres profiteront de l'espace aéré et le jour viendra où il sera nécessaire d'effectuer une vente de ces réserves à des professionnels.

Ce bois sera destiné à la construction ou à l'ameublement.

Prochains affouages mi-novembre 2024

La gestion des forêts communales avec des affouages présente plusieurs intérêts, tant pour la collectivité que pour les habitants.

### 1. Avantages économiques pour les habitants

Les affouages permettent aux habitants de bénéficier de bois de chauffage à moindre coût. Cela peut représenter une économie significative pour les ménages, surtout en milieu rural.

### 2. Gestion durable des ressources forestières

Les affouages sont encadrés par des règlements stricts qui assurent une exploitation raisonnée des forêts. Cela contribue à la gestion durable des ressources forestières, en limitant les coupes et en favorisant la régénération naturelle des arbres.

### 3. Participation et responsabilisation des habitants

Ce système implique les habitants dans la gestion de leur patrimoine forestier. En étant directement concernés par l'utilisation de la forêt, ils sont souvent plus enclins à la protéger et à respec-

ter les règles de gestion durable.

### 4. Stabilité économique des collectivités locales

Les affouages peuvent générer des revenus supplémentaires pour les communes par la vente des bois ou des droits d'affouage. Ces revenus peuvent être réinvestis dans des projets de reforestation.

### 5. Préservation de la biodiversité

En gérant la forêt de manière durable, les affouages contribuent à la préservation de la biodiversité. Les plans de gestion incluent souvent des mesures pour protéger les habitats naturels, les espèces rares et les écosystèmes forestiers sensibles.

Les affouages réduisent le risque de coupes illégales et de déforestation non contrôlée. Cela aide à maintenir la forêt en bonne santé et à prévenir les pratiques destructrices.

La gestion des forêts communales avec des affouages est un outil précieux pour promouvoir une utilisation durable et équitable des ressources forestières. ■



# À la rencontre d'un agent...

... Pour ce numéro, rencontre avec Cédric Leroy.

**Le Petit Vermentonnais :** Bonjour, pouvez vous présenter ?

**Cédric LEROY :** Bonjour, je m'appelle Cédric LEROY, j'ai bientôt 40 ans, trois enfants et j'habite à Vincelles.

**Depuis quand travaillez-vous pour la commune de Vermenton ?**

**CL :** J'ai intégré l'équipe municipale il y a douze ans. D'abord aux services techniques suite au départ en retraite d'un agent et depuis quelques mois au service administratif suite à un problème de santé. J'ai été opéré d'un genou et cela s'est mal passé. Maintenant je travaille à cent pour cent à la comptabilité de la commune et du syndicat d'eau.

**Vous aviez une formation comptable ?**

**CL :** Non pas du tout, avant Vermenton je travaillais dans la viticulture. J'ai un brevet professionnel d'œnologie. Pour la comptabilité j'ai été formé par mes collègues que je remercie au passage. J'ai aussi suivi des formations externes. Je suis également aidé par les services de l'état et particulièrement par la trésorerie de Chablis.



**Quelles sont les difficultés de ce nouveau métier ?**

**CL :** Les procédures sont complexes mais une fois qu'on en a fait une de A à Z il suffit d'être rigoureux et méthodique pour enregistrer les suivantes. Cela tombe bien c'est une de mes qualités.

**Vous avez des projets ?**

**CL :** Passer des compteurs d'eau à la maîtrise budgétaire n'est pas simple. Alors je vais déjà apprendre à maîtriser toutes les subtilités de ce nouveau métier. Cela va me prendre du temps. On verra ensuite si je peux continuer d'évoluer dans les missions qui me seront confiées.

**Merci et bon courage. ■**

## On est dans la boucle !

En participant au don et à l'échange, nous contribuons à la fois à limiter la quantité de produits achetés et celle de produits envoyés dans les décharges, ce qui réduit l'impact environnemental.

Il existe **différents types de dons et d'échanges** :

- La donation matérielle : elle implique le partage d'articles, de vêtements et de biens personnels pour prolonger leur vie.
- L'échange de compétences : les individus offrent leurs compétences en échange de services ou de connaissances, favorisant ainsi une économie de partage.

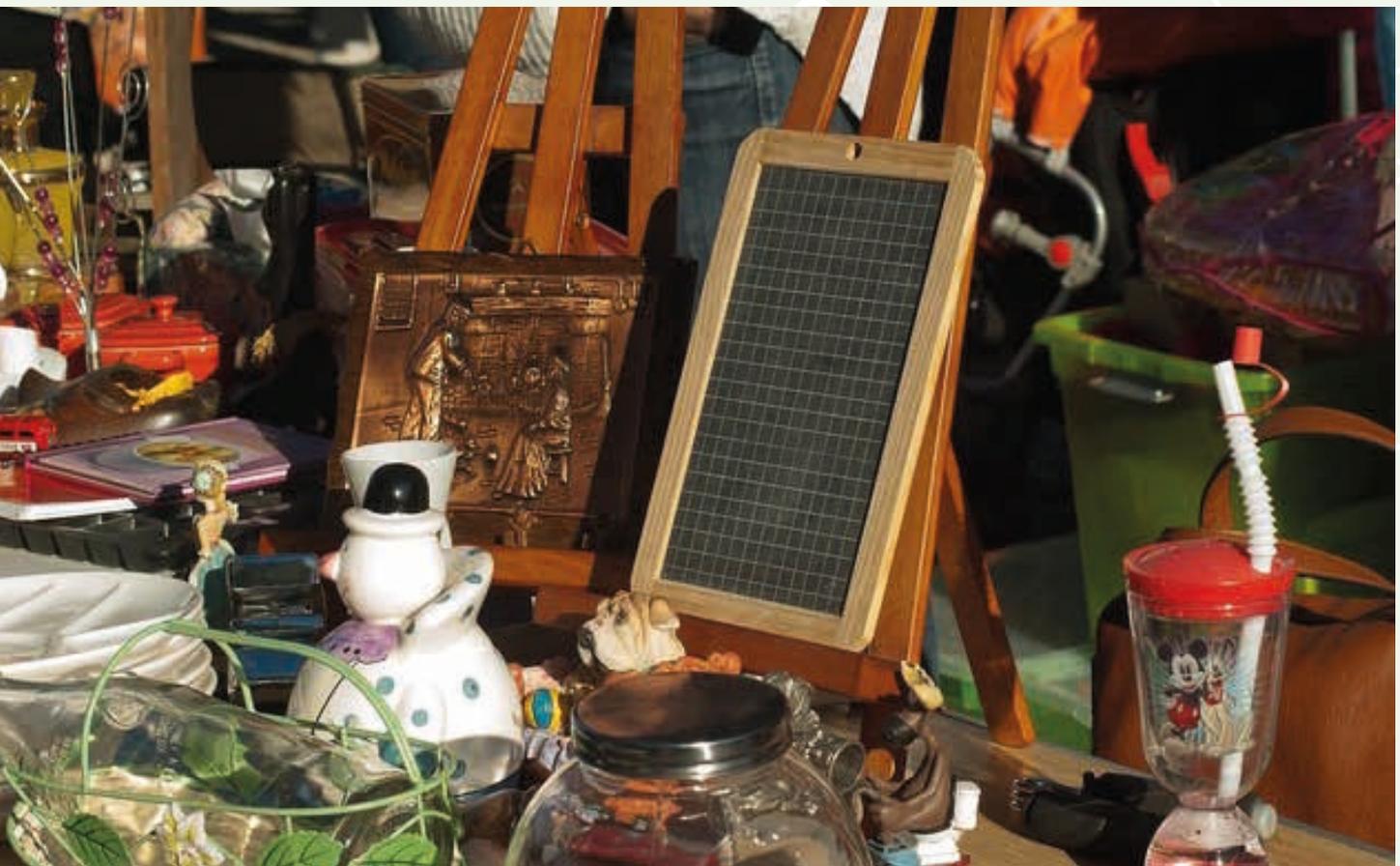
• Prêt de matériel : Les communautés peuvent mettre en place des systèmes de prêt pour des objets spécifiques, évitant ainsi l'achat de biens temporaires.

**Ces pratiques rencontrent des obstacles** à leur mise en place :

- Les collectivités ne sont pas toujours favorables à ces pratiques.



- Il est parfois difficile d'abandonner les habitudes de consommation traditionnelles.



- La réglementation est contraignante et peut constituer un obstacle majeur.

Au-delà de l'impact positif sur la nature, **les bénéfices sociaux qui découlent de ces pratiques ne sont pas négligeables** :

- Renforcement des liens communautaires : le partage favorise la solidarité et encourage les interactions sociales au sein des villages ou des quartiers.
- Economie locale : la pratique du don et de l'échange stimule l'économie locale en réduisant les dépenses individuelles et en favorisant la croissance des initiatives communautaires.

Vermenton est très dynamique en la matière et notre village propose des solutions écologiques basées sur le don et l'échange :

**L'Assolid'r** a créé une « prêtothèque », où chacun, au lieu de l'acheter, peut emprunter un outil de bricolage de jardinage, un appareil électroménager, un article de sport, de cuisine, de puériculture ...

**L'atelier vélo** 5 rue Gilbert Latour récupère à la déchetterie des cycles usagés et les répare pour les prêter, les donner, les vendre. Il vous aide à réparer et régler vos vélos si besoin. Il entretient aussi ceux

de l'école maternelle pour leur donner une nouvelle vie.

**Un réparé café** à la même adresse permet d'apprendre à réparer soit même et avec des bénévoles des petits objets ou appareils électriques ou électroniques.

L'**ACSV**, L'**Assolid'R** et **Altitude 127** de Sacy organisent régulièrement des braderies ou des bourses (vêtements, maroquinerie, petits articles, livres, vinyles) favorisant la réutilisation d'articles et la mode durable.

La location de la gare par la commune va permettre l'installation d'une recyclerie, en collaboration avec l'Assolid'r et la communauté de Communes. Le personnel et les bénévoles de la structure récolteront vos dons (petit mobilier, vaisselle, électroménager, livres, vêtements, etc...). Les objets ainsi récupérés et détournés de la déchetterie seront valorisés et revendus. Cette initiative encourage la réutilisation, luttant ainsi contre l'obsolescence programmée des produits.

A l'heure où nos ressources s'amenuisent, notre commune et nos associations ont résoluement fait le choix d'agir pour préserver notre futur en privilégiant le recyclage et l'économie circulaire. ■

**Pour aller plus loin :**

**Institut-economie-circulaire.fr**



**www.ecologie.gouv.fr**

> planification des énergies renouvelables et données



**« ACSV »**

(tél. 06 47 44 13 38)



et **« Assolid'R »**

(tél. 07 44 76 26 44) ou à rejoindre sur Facebook



# À la rencontre d'une élue...

**Puisque nous n'avons plus d'élus municipaux à vous présenter, nous saisissons cette opportunité pour faire connaissance avec d'autres élus locaux d'échelon administratif différents avec lesquels nous collaborons.**

**Pour ce 17<sup>e</sup> numéro, nous rencontrons Madame Colette LERMAN, conseillère départementale.**

**Le Petit Vermentonnais :**  
**Bonjour Madame LERMAN, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

**Colette LERMAN :** Originaire de Cravant par ma grand-mère maternelle, je suis très attachée à mon village, dont j'ai été maire de 2014 à 2020.

En 2015, j'ai été élue Conseillère Départementale du Canton de Joux-la-Ville avec Mon-



sieur André Villiers, et nous avons été réélus en 2021.

Je suis retraitée du secteur privé depuis 2006. Nous avons choisi de vivre définitivement à Cravant où nous accueillons souvent nos enfants et nos cinq petits-enfants.

**Qu'est-ce que le conseil départemental ?**

**CL :** Les départements ont été créés en 1789, et chaque département est découpé administrativement en cantons. C'est le canton qui correspond à la circonscription lors des élections des conseillers départementaux. Les Conseillers sont élus au scrutin universel direct à deux tours.

42 conseillers départementaux, répartis en 21 cantons, forment le Conseil Départemental de l'Yonne, sous la Présidence de Patrick Gendraud. Ils décident de la politique de l'Yonne, et agissent en cela dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Leur rôle de coordinateur leur confère une action globale,

transversale, et de proximité auprès des différents acteurs du département.

A ce titre, le conseiller départemental est proche des communes de son canton. Il a un rôle de conseil si besoin, et facilite, entre autres, les démarches que peuvent avoir les communes et ses habitants auprès du Conseil Départemental, dans les domaines de sa compétence. Il peut être sollicité par les maires, mais aussi par tout habitant qui rencontre un problème pour contacter le Conseil Départemental ou pour effectuer une démarche.

**Quelles sont les compétences du département ?**

**CL :** Compétence sociale : Près de 60% du budget du département sont consacrés aux dépenses sociales :

- Pour les personnes âgées et handicapées
- Pour la protection de l'enfance et de la famille,
- Pour l'insertion (RSA)
- Pour la santé et la prévention.
  - Près de 10% du budget sont affectés aux collèges, à la jeunesse et aux sports (L'opération Yonne Tour Sports en fait partie)
  - L'attractivité du territoire représente environ 14% des dépenses du budget.

## Dans quels domaines le département investit-il ?

**CL :** Le département a consacré près de 74 millions d'euros en 2023 en investissements :

- Les infrastructures comme le déploiement de la fibre sur tout le département, et l'entretien du réseau routier départemental (4 860 km)
- L'entretien des bâtiments
- La rénovation énergétique des collèges
- Les aides aux communes et aux intercommunalités (dispositif bien connu de Villages de l'Yonne)

## Quels sont les projets ou services du département susceptibles de bénéficier directement à une commune et à ses habitants ?

**CL :**

- Le déploiement de la fibre sur tout le département est incontestablement l'investissement le plus important réalisé par le Département, au profit de tous : Entreprises, habitants, professionnels du tourisme.
- L'entretien régulier du réseau routier est indispensable à la qualité de nos routes.

- Pour les communes, le dispositif « Villages de l'Yonne » reste un soutien financier important pour des travaux auxquels doivent faire face nos villages : réfection de toitures de bâtiments communaux, restauration du petit patrimoine bâti, rénovation de salles polyvalents etc...
- Bien que la santé soit de la compétence de l'État, le Département s'est mobilisé pour lutter contre les déserts médicaux, et améliorer l'accès aux soins pour tous. (Financement de nouvelles maisons de santé, aide à l'installation de nouveaux médecins, bourses pour les étudiants en médecine, formation et mise à disposition d'assistants médicaux.)
- Le département apporte une contribution financière importante au SDIS de l'Yonne, dont l'intérêt pour les habitants, en particulier le secours à la personne, n'est plus à démontrer.
- La mobilité ne relève pas de la compétence du département mais des communautés de communes. Ainsi la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs a mis en place, en 2020 un transport à

la demande LUCY, facilitant le déplacement de personnes âgées ou ne conduisant pas vers les maisons de santé ou hôpitaux proches. Le véhicule est stationné sur le parking de la Maison de Santé à Vermenton.

- Enfin, n'oublions pas l'opération Yonne Tour Sport qui connaît toujours chaque été, un grand succès auprès de nos jeunes !

## Un mot pour conclure ?

**CL :** Le mandat de conseiller départemental est passionnant car il touche à tous les aspects de la vie des habitants et à la vie de nos villages ruraux.

Par sa vision d'ensemble sur le territoire de son canton, le conseil départemental soutient l'investissement local des communes, s'engage pour la réussite des collégiens, propose des actions de prévention en faveur des jeunes et adultes en situation de handicap et des seniors, contribue à faciliter, améliorer la qualité de vie des habitants.

**Merci Madame LERMAN ■**



## Communauté de Communes

### Transport santé à la demande

Il est réservé aux plus de 65 ans et aux personnes à mobilité réduite à destination de :

- Maisons de santé de Chablis, Ligny, Vermenton et Vézelay
- Hôpitaux et polycliniques d'Avallon, Auxerre, et Tonnerre

Ces destinations sont accessibles au départ de tous les villages de la Communauté de Communes au tarif de 4 € / trajet (soit 8 € pour un aller/retour).

Plus de renseignements au 03 86 18 91 16. ■



### Composteurs en bois

La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs vous propose des composteurs en bois à tarifs préférentiels (60€ pour un composteur de 450L, suffisant pour une famille de 4).

Comment obtenir le vôtre ?

En appelant pour le commander : 03 86 18 92 42 ■

# Les acteurs économiques du Vermentonnais

**Pour ce numéro de rentrée le Petit Vermentonnais vous propose de vous emmener à SACY afin de découvrir l'entreprise « La Forestiere des Narcisses ».**

**Cette société forestière est venue s'installer à SACY en 2018, lorsqu'Aurélien Comparot a acheté une maison au 71 grande rue siège social de cette dernière.**

Après avoir obtenu son Brevet Professionnel Niveau 4 (BP4), Aurélien travaille 10 ans à l'ONF (Office National des Forêts) comme ouvrier forestier au Mont-Saint-Sulpice. En 2011, il décide de suivre les traces de son père en créant sa propre structure. Cette société a pour but d'acheter du bois sur pied et de l'exploiter.

Actuellement Aurélien dispose d'un tracteur de débardage, d'un camion porteur et de 2 abatteuses (machine impressionnante qui enserme l'arbre, le coupe, l'ébranche et le tronçonne à la longueur voulue). Ces machines ont été imaginées par un français, mais sont développées et fabriquées en Suède.

Lorsqu'un propriétaire a besoin de travailler ses bois, il contacte **La Forestiere des Narcisses**.

Ensemble ils décident des arbres à couper. S'il y a assez de bois commercialisables, Aurélien se paye avec ceux-ci en échange de son travail, sinon il y a compensation financière dans un sens ou dans l'autre. Suivant les essences et la taille des arbres plusieurs utilisations sont possibles. Ils finissent

soit :

- En billes le long des routes pour être proposées aux scieries de la région
- En billon pour la fabrication de charbon de bois avec un voyage pour Gif-sur-Yvette
- En billon pour la fabrication de pâte à papier avec un voyage en train de Nuit-Ravières à Tarascon

Ce qui n'est pas retenu finira broyé afin de fabriquer des plaquette de chauffage.

**La Forestiere des Narcisses** peut vous conseiller dans la gestion de vos bois. Il faut savoir qu'à partir des 20 hectares dont une parcelle de 4 hectares, il faut un plan de gestion. Si vous possédez 40 hectares de bois sur une ou deux communes limitrophes, il vous en faudra un également.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, un apprenti alternant en BTS (Brevet Technicien Supérieur gestion forestière, achat de bois et plan de gestion) a intégré l'entreprise. Aurélien ne travaille pas seul. Aidé de son autre employé, il sous-traite en permanence la coupe et le débardage des bois à une dizaines de buche-



rons et débardeurs indépendants.

Le client a le choix pour gérer ces parcelles.

Soit il ne coupe que les arbres à maturité gestion raisonnée

Soit il coupe à blanc s'il est obligé comme en ce moment avec les résineux qui sont malades.

Si malheureusement c'est le cas, **La Forestiere des Narcisses**

peut vous aider en vous proposant de replanter avec différentes essences, comme elle l'a fait à SACY sur 1,5 hectares en reboisant avec des chênes, des hêtres, des cèdres et quelques pins entre autres.

Aurélien travaille environs 6 mois de l'année en déplacement, surtout vers Dijon et Selongey où il sous-traite la coupe des arbres à une coopérative qui gère de très grands domaines.

Il part le lundi mardi jeudi vendredi et rentre le mercredi et le week-end afin de voir ses enfants.

**La Forestiere des Narcisses** est labellisée ETF gestion durable des forêts.

## **La Forestiere des Narcisses**

71 grande rue - Sacy  
89270 VERMENTON  
comparot.forestier@orange.fr  
Tél. 06 86 38 25 27 ■

# Energie : on nous parle de plus en plus souvent des énergies renouvelables

- **Peut-on considérer que l'énergie des élus est renouvelable ? Oui dans la mesure où les élus le sont, renouvelables. Ils le sont potentiellement à chaque élection.**
- **Aux prochaines élections municipales un renouvellement des élus se fera en tout ou partie.**
- **L'équipe actuelle aura dépensé de l'énergie pour tenter de mener à bien les actions prévues dans le projet de mandat.**

Les énergies renouvelables se sont beaucoup développées sur le territoire communal depuis quelques années. La centrale photovoltaïque des Poulettes, le parc éolien du télégraphe pour les réalisations les plus importantes. Il s'agit de projets privés mais la commune a facilité leur réalisation par exemple en modifiant le PLU (plan local d'urbanisme).

D'autres projets du même ordre ont fait l'objet dernièrement d'avis négatifs de la municipalité (éolien) ou de demande de modification (photovoltaïque) afin de préserver nos paysages et de limiter les nuisances pour les riverains.

Il faut toujours essayer de trouver le bon compromis car si certaines installations sont sources de « nuisances », elles sont aussi sources de revenus financiers.

L'éolien, le photovoltaïque, apportent au budget communal des recettes non négligeables par le reversement d'une partie des taxes aux collectivités dont les communes et les intercommunalités. Ces sommes permettent de faire face aux dépenses courantes en constante augmentation mais aussi de financer de nouveaux projets.

Ainsi à l'avenir une part non négligeable des revenus communaux proviendra surtout en milieu rural du reversement des taxes perçues sur les installations de production d'énergies renouvelables.

L'énergie produite par ces installations est réinjectée sur le réseau.

Une autre piste d'action consiste à produire de l'énergie pour une autoconsommation collective.

C'est le projet que porte la

commune au niveau du Moulin des Îles.



La turbine actuellement en place serait remplacée par un dispositif plus performant.

Ceci permettrait de couvrir une partie des consommations électriques de nos bâtiments communaux, de l'éclairage public...

Nous renouons ainsi avec



l'usage originel du moulin qui permettait il y a quelques dizaines d'années de produire de l'énergie afin de pomper notre eau potable et de la monter au réservoir communal

Dans le même ordre d'idée, une étude va bientôt démarrer visant à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le

toit de l'école primaire toujours pour de l'autoconsommation.

C'est une manière de produire et de consommer local.

La renaturation des chemins (chemin du Port), la désimper-méabilisation des sols (Place de la République, Place de la Fontaine), l'économie circulaire, le réemploi (recyclerie

de la gare), les productions d'énergies renouvelables que ce soit par des projets privés ou communaux sont autant de sujets qui montrent que la commune s'oriente plus que jamais vers un développement de son attractivité tout en maîtrisant ses dépenses et en recherchant de nouvelles sources de revenus.. ■



# Les Vermentonnais(es) ont du talent !

⋮ **Aujourd'hui à l'honneur, Christi Giarusso.**

**Le Petit Vermentonnais : Bonjour, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

**Christi GIARUSSO :** Mon prénom est Christine mais on m'appelle Christi. J'ai eu quatre-vingt-dix ans en mars. J'ai trois enfants, quatre petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Je suis l'épouse de Raphaël Giarusso artiste céramiste, peintre, sculpteur. Je suis originaire du sud-ouest. J'ai d'abord vécu à Paris, ensuite à Accolay avant de venir m'installer ici où j'ai été nommée au collège qui était Rue Paul Bert.

**Quelles matières enseigniez-vous ?**

**CG :** A l'époque il fallait être très polyvalent. Pendant trente ans d'activité j'ai été professeure de français, d'histoire, de latin, d'espagnol, de cuisine et de dessin.

**C'est de cette expérience que vient votre passion pour la peinture ?**

**CG :** Non même si ce n'était pas bien vu de mes parents j'ai toujours dessiné et peint. J'avais suivi des cours d'art dans ma jeunesse et j'avais envie que les enfants libèrent leur imaginaire

et surtout qu'ils se sentent bien. Peu importait le résultat.

Tout naturellement, en retraite, j'ai animé le premier atelier d'art de l'ACSV au presbytère pour une dizaine d'enfants. Au bout de dix ans c'est ma fille Véronique qui a pris la relève. L'atelier existe toujours. Il est dans la cour de l'école élémentaire pour adultes et enfants. Chaque année une exposition publique présente les œuvres des élèves.

**Quels types de dessins préférez-vous ?**

**CG :** Je n'ai pas de sujets fétiches. Je dessine suite à une émotion, une rencontre. Je travaille par intermittence et uniquement par plaisir. Même si je suis toujours habillée en sombre j'aime les couleurs. Je peins sur petits formats. Les grands me font peur. Au début j'ai commencé à l'encre de chine puis à l'aquarelle, et maintenant à l'acrylique pour les fonds et la gouache pour faciliter les reprises.





**Vous êtes une famille d'artistes ?**

**CG :** Je ne suis pas une artiste mais une artisane mais en effet mon mari était un artiste reconnu, mes enfants et petits-enfants sont musiciens, peintres, menuisiers d'art. Nous partageons tout cela en famille.

**Où peut-on voir vos œuvres ?**

**CG :** C'est un bien grand mot. Je dessine pour moi mais j'ai déjà exposé à Arcy, à Cravant. En ce moment j'ai quelques dessins à Vézelay dans la galerie de Catherine RATON.

**Bientôt à Vermenton ?**

**CG :** Pourquoi pas. Ce serait avec plaisir. ■



## Rentrée de septembre : c'est la reprise des activités !

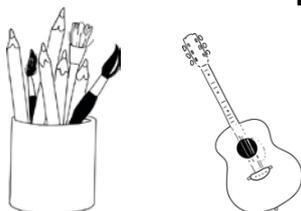
Voici les nombreuses possibilités de pratiquer un sport ou de participer à une activité culturelle ou artistique dès la rentrée, à Vermenton.

<h3>Activités sportives</h3> 		
<b>Foot enfants / séniors</b>	Stade	USV foot Contact : Thibault Chevalier 06 22 38 11 68
<b>Basket ball</b>	Gymnase du collège	BBV Contact : Mylène Guérin 06 07 18 19 60
<b>Judo</b>	Mardi soir Gymnase du collège	ACSV Contact : Patricia Bourdiguel 06 47 44 13 38
<b>Qi Qong</b>	Mercredi soir 19h-20h Préau de l'école	
<b>Badminton (à partir de 12 ans)</b>	Lundi soir 19h00 - 20h30 Gymnase du collège	
<b>Gym Step</b>	Jeudi soir 18h-19h Salle des fêtes	
<b>Gym Tonic</b>	Mardi soir 19h - 20h15 Préau de l'école ou Salle des Fêtes	
	Jeudi soir 19h-20h Salle du Marché ou préau de l'école	

<b>Gym sport séniors</b>	Mardi matin Salle des Fêtes	ODSSA 03 86 34 28 28
<b>Gym sport séniors</b>	Mercredi matin dès le 11/09 10h30-11h30 Salle des Fêtes	SIEL BLEU Contact : Valentin Cielchelski 06 21 95 15 71
<b>Baby Gym</b>	Jeudi 17h-17h45 Salle de motricité de l'école maternelle	FSE Cravant Contact : centre de loisirs 03 86 42 36 72
<b>Multisport</b>	Jeudi 17h-18h Salle des Fêtes	FSE Cravant Contact : centre de loisirs 03 86 42 36 72
<b>Yoga</b>	Jeudi soir 19h15 – 20h30 Salle des Fêtes	L'Assolid'R Contact : Louise Franck <a href="mailto:lassolidaire@mailo.com">lassolidaire@mailo.com</a> 07 44 76 26 44
<b>Club échecs</b>	Samedi matin / après-midi Salle communale – cour de l'école	Les Trois Tours Contact : Sébastien Bornot 06 17 56 63 04
<b>Boules Lyonnaises</b>	Parc des Iles	Boule Vermentonnaise Contact : Cédric Marceau 06 64 39 29 55



## Activités artistiques



<b>Formation Musicale et Instrumentale</b>	Jours et horaires variés en fonction du cours Collège	École de musique de Chablis Contact : 03 86 42 13 70
<b>Ateliers d'arts</b> adultes	Mercredi matin Salle communale – cour de l'école	ACSV Contact : Patricia Bourdiguel 06 47 44 13 38
enfants	Mercredi après-midi Salle communale – cour de l'école	
<b>Ateliers Loisirs Créatifs</b> Enfants	Salle des NAP – cour de l'école Vendredi 17h15-18h15 (à confirmer)	FSE Cravant Contact : centre de loisirs 03 86 42 36 72

L'ACSV propose aussi des séances de « Gym Adultes » à Lucy sur Cure et Bazarnes. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Patricia Bourdiguel au 06 47 44 13 38.

L'Assolid'R organise tout au long de l'année des ateliers variés, des soirées à thème, etc... Le tout est annoncé dans son programme mensuel affiché dans le village et transmis par la lettre hebdo.

D'autres associations vermentonnaises (Le Comité des fêtes, les Amis de Vermenton, Altitude 127, la Récré Vermentonnaise...) proposent des événements festifs et manifestations ponctuelles.

Les informations correspondantes sont disponibles sur le site de la commune, dans la lettre hebdo et sur le programme associatif affiché dans le village.

Enfin, si vous souhaitez vous engager dans une nouvelle activité en tant que pratiquant ou en tant que bénévole ou si, tout simplement, vous souhaitez découvrir les associations qui œuvrent sur notre territoire, venez participer au Forum des Associations qui se tiendra le samedi 14 septembre 2024 au collège ou à la salle des fêtes de Vermenton, selon la météo, à partir de 14h.

**Autres**



<b>Atelier Répare Vélo</b>	Maison Solid'R 5 Rue Guilbert Latour Mercredi 10h-12h (et sur RDV)	L'Assolid'R Contact : Louise Franck <a href="mailto:lassolidaire@mailo.com">lassolidaire@mailo.com</a> 07 44 76 26 44
<b>Ateliers divers (couture, écriture, cuisine, jeux...)</b>	Maison Solid'R 5 Rue Guilbert Latour Mercredi 10h-12h et 14h-18h	
<b>Les Causeries du Jeudi</b>	Maison Solid'R 5 Rue Guilbert Latour 2 jeudis par mois, à partir du 19 septembre 14h30-16h	
<b>Soirée Jeux</b>	1 vendredi par mois, souvent le dernier A partir de 19h Salle des Fêtes	
<b>Cinéma</b>	1 mardi par mois 2 séances, à 14h et 20h Salle des Fêtes	
<b>Bibliothèque</b>	Lundi 15h-18h Mercredi 16h-18h Vendredi 10h-12h	Contact : Anne Marie Ponsard 03 86 81 60 12





**Samedi  
14  
septembre**

**FORUM 2024**  
**des Associations**  
**et des Métiers**  
**Collège de Vermenton**  
**14h-17h**  
Repli en Salle des Fêtes si mauvais temps

The poster features a grey background with a white vertical stripe on the right. At the top left, there are icons for a soccer ball, a basketball, a paint palette with a brush, and a volleyball. At the top right, there are icons for a stylized figure with arms raised and a chess knight. The text is centered and uses a bold, sans-serif font. The event details are surrounded by colorful, hand-drawn scribbles in blue, yellow, green, and red.